

SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de l'Arrondissement de Beauport, tenue le jeudi 23 juillet 2020 à 15 heures, par Visioconférence, Québec.

Sont présents: Monsieur Stevens Mélançon, conseiller du district électoral de la Chute-Montmorency-Seigneurial et président d'arrondissement
Monsieur Jean-François Gosselin, conseiller du district électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux
Monsieur Jérémie Ernould, conseiller du district électoral de Robert-Giffard

Est également présente: Madame Ginette Bergevin, assistante-greffière d'arrondissement

Est absente: Madame Marie-Pierre Raymond, directrice d'arrondissement

Le président de l'arrondissement constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

CA5-2020-0131 Adoption de l'ordre du jour

Conformément aux arrêtés 2020-029 du 26 avril 2020 et 2020-049 du 4 juillet 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19, la séance se tient par visioconférence et sans la présence du public.

Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que déposé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions des citoyens portant sur les points inscrits à l'ordre du jour

Une période de questions reçues par courriel pour les citoyennes et les citoyens est ouverte pour une durée maximale de 15 minutes. Les questions doivent porter sur les sujets inscrits à l'ordre du jour.

Aucune question n'a été reçue.

Propositions

CA5-2020-0132 Désignation d'une rue partagée au sens du Code de la sécurité routière sur la rue Camille-Lefebvre, district électoral Robert-Giffard, quartier Vieux-Moulin - TM2020-185

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'édicter l'ordonnance numéro O-209 de l'Arrondissement de Beauport concernant la désignation d'une rue partagée sur la rue Camille-Lefebvre, relative au Règlement R.C.A.5V.Q. 92, jointe en annexe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA5-2020-0133 Désignation d'une rue partagée au sens du Code de la sécurité routière sur le boulevard Magella-Leforest, quartier des Chutes-Montmorency, district électoral de la Chute-Montmorency–Seigneuriale - TM2020-191

Sur la proposition de monsieur le président Stevens Mélançon, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu d'édicter l'ordonnance numéro O-210 de l'Arrondissement de Beauport concernant la désignation d'une rue partagée sur le boulevard Magella-Leforest, relative au Règlement R.C.A.5V.Q. 92.

Adoptée à l'unanimité

Clôture

Conformément aux dispositions de l'article 39 du *Règlement intérieur du conseil d'Arrondissement de Beauport sur la régie interne et la procédure d'assemblée*, R.C.A.5V.Q. 1, le président de l'arrondissement déclare la séance close à 15 h 08, puisque le conseil a disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour.

Stevens Mélançon
Président de
l'arrondissement

Ginette Bergevin
Assistante-greffière
d'arrondissement